

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

 DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

 Réserve
au
Moniteur
belge


09040983

le 11 MARS 2009

Pour le Greffier,

Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/03/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 424.109.437

Dénomination

(en entier) : **ETUDE ET ELECTRO HATTIEZ**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue Bâtis de Corère 1 à 5336 Courrière (Assesse)

Objet de l'acte : Adaptation des statuts au code des sociétés et conversion du capital en euros

D'un acte reçu par le notaire Jean Paul Declairfayt à Assesse le 4 mars 2009, enregistré à Namur I le 6 mars 2009, volume 1047, folio 9, case 16, deux rôles, sans renvoi, au droit perçu de vingt cinq euros, signé l'Inspecteur Principal Al Pêtre, IL RESULTE QUE l'assemblée générale de la Société privée à responsabilité limitée "ETUDE ET ELECTRO HATTIEZ" a décidé de convertir le capital en euros et d'adapter les statuts au code des sociétés de la manière suivante :

-ARTICLE 5 : l'article 5 est remplacé par le texte suivant : « Le capital social est fixé à DIX HUIT MILLE CINQ CENT NONANTE DEUX EUROS UN CENT (18.592,01€), représenté par deux cent cinquante parts sociales sans mention de valeur nominale.

Le capital pourra être augmenté ou réduit sans toutefois pouvoir descendre en dessous du minimum légal par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues pour les modifications aux statuts ».

-ARTICLE 19 : l'assemblée générale annuelle est fixée le premier du mois de février à dix-huit heures »

Déposé en même temps : expédition conforme du procès verbal, coordination des statuts

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Maître Jean Paul DECLAIRFAYT, notaire de résidence à Assesse, rue Jaumain 9.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature